



La gazette de la commune de Soustelle

Toutes les infos utiles à toutes et à tous

Le nouveau Conseil Municipal



Les membres du nouveau Conseil Municipal entourant le nouveau maire, Georges RIBOT, en présence de l'ancien maire, André CAPDUR. De gauche à droite : Claude SOLEIROL, Eric PRIVAT, Sébastien KUBANI, Laurent BRUNEL, Jean-Pierre OZIL (1^{er} adjoint), Georges RIBOT (maire), Ophélie CŒURDACIER DE GESNES (2^{ème} adjointe), Jérôme NOGARET, Christian PRIVAT, Loïc VOILLOT, Céline LINGERAT.

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Comme nous le savons tous, l'année 2020 a pris une tournure toute particulière avec l'épidémie COVID 19 qui s'est propagée sur la planète.

À notre niveau communal, les projets en cours ont tout d'abord été ralentis en début d'année en attente des élections municipales. Dans la foulée, la pandémie et le confinement obligatoire qui en a découlé ont mis un coup de frein, empêchant l'équipe nouvellement élue au premier tour de s'installer et d'entrer en action... De même, le déroulement du second tour a été perturbé, retardant par voie de conséquence l'installation des Syndicats et EPCI auxquels la commune adhère. Tout rentre maintenant dans l'ordre, de façon assez soutenue, et chacun pour sa part donne de sa personne pour suivre le rythme.

Je pense tout particulièrement à Katy Erdelyi, notre nouvelle secrétaire, qui appréhende les dossiers et les difficultés inhérentes avec sourire et détermination. Nous lui souhaitons la bienvenue. Un grand merci à Martine Kubani, pour le travail effectué durant de longues années au secrétariat et également pour l'accompagnement de Katy dans la prise de ses fonctions de Janvier à Juin. Nous lui souhaitons une bonne retraite. Merci aussi aux élus de la précédente mandature qui ne se représentaient pas et notamment à André Capdur auprès de qui je sais pouvoir demander conseil. Je remercie également l'ensemble des électrices et électeurs de SOUSTELLE pour la confiance donnée à l'équipe. Nous travaillerons dans l'intérêt général et pour l'ensemble des nombreux hameaux qui composent notre commune.

Bon été à toutes et à tous et bonne lecture de ce premier numéro de la Gazette de SOUSTELLE.

Georges RIBOT

Sommaire

L'actualité (page 3)

Extrait des premières délibérations (page 4)

Le point sur les travaux (page 5)

Les projets (page 6)

Les annonces diverses (page 7)

Les informations pratiques (page 8)

ACTUALITÉ : CHANGEMENT DE SECRÉTAIRE À LA MAIRIE



un évènement important s'est produit en janvier 2020.

Depuis le 06 janvier 2020, c'est Katy Ederlyi, assise dans son nouveau bureau, qui a pris la place de Martine Kubani pour devenir la secrétaire de la Mairie de SOUSTELLE. En effet, Martine qui était en poste depuis 1992 à Soustelle et assurait également le secrétariat à Saint Paul la Coste a fait valoir ses droits à la retraite. Mais avant de partir, elle a pu faire bénéficier Katy de ses connaissances et de sa grande expérience.

Toute l'équipe municipale est reconnaissante du travail accompli par Martine et souhaite un bon accueil à Katy.

EXTRAIT DES PREMIÈRES DÉLIBÉRATIONS DU 19/06/20

1)VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition qui restent donc inchangés pour l'année 2020.

La gazette présentera les orientations du budget lorsque celui-ci sera voté. Pour information : les taux d'imposition de la Commune de SOUSTELLE sont 40 % en dessous de la moyenne des autres communes de taille comparable.

2) DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

Les conseillers ci-dessous représenteront la commune dans les différentes instances intercommunales.

- **ALÈS AGGLOMÉRATION**
Titulaire : G. RIBOT Suppléant : J-P OZIL
- **SYNDICAT HAUTES VALLÉES CÉVÉNOLES**
Titulaire : E. PRIVAT Suppléant : J-P OZIL
- **SIVU-DFCI**
Titulaires : J. NOGARET, L.BRUNEL
Suppléants : C.SOLEIROL , L.VOILLIOT
- **SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION (SMEG) :**
Titulaire : S. KUBANI , G.RIBOT Suppléant : C.PRIVAT
- **PARC NATIONAL DES CÉVENNES**
Une référente : C. LINGERAT
- **ARMÉE, GENDARMERIE, POMPIERS**
Un référent : L.VOILLIOT Suppléant : C. PRIVAT

COMMISSIONS NOUVELLEMENT CRÉÉES

- **COMMISSION COMMUNICATION**
O. CŒURDACIER DE GESNES, C.PRIVAT
- **COMMISSION SOLIDARITE**
J-P.OZIL, E.PRIVAT, C.SOLEIROL
- **COMMISSION ENFANTS ET TRANSPORT SCOLAIRE**
O.CŒURDACIER DE GESNES, S.KUBANI
- **COMMISSION COMMUNES FORESTIÈRES**
C.SOULEIROL, C.PRIVAT, L.BRUNEL, G.RIBOT

Ceci n'est qu'un extrait des délibérations, le compte rendu complet sera publié prochainement sur le site officiel de la commune.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

RÉALISATION D'UN PARKING À CÔTÉ DE LA MAIRIE



Depuis quelques mois la commune a fait réaliser un grand parking juste au-dessous de la Mairie. Celui-ci est très utile et permettra de sécuriser la place de la Mairie. Un espace arboré sera prochainement aménagé aux abords du parking avec l'aide de l'Agglomération d'Alès et du Département. Ces travaux ont été largement subventionnés par l'État dans le cadre des « amendes de police ».

PATRIMOINE



Des travaux vont être réalisés pour entretenir les abords de l'église mais aussi pour réparer la porte d'entrée qui est endommagée ainsi qu'une poutre qui supporte la cloche.

LE NOUVEAU SITE INTERNET OFFICIEL DE LA COMMUNE



Depuis quelque temps le site internet officiel de la Mairie était difficile d'accès. Maintenant il existe un nouveau site, plus facile d'accès, plus convivial et très complet. Il vous suffit de taper **soustelle.fr**.

Dès à présent nous vous invitons à découvrir toutes les rubriques du site que vous pourrez consulter librement ou par curiosité. Vous découvrirez le patrimoine en 3 dimensions et davantage encore.

LES PROJETS POUR LES ANNÉES À VENIR

1) PUBLICATION DE LA GAZETTE DE SOUSTELLE

Le nouveau conseil municipal souhaite informer de façon régulière (deux fois par an) tous les habitants de la commune des activités, des travaux ainsi que des manifestations qui se déroulent sur son territoire.

Ce journal a également pour objectif de maintenir le lien entre les personnes, car, à Soustelle, la vie sociale mérite d'être encouragée et développée. Nous voulons rendre compte de l'action communale mais aussi informer et divertir. C'est pourquoi une rubrique « jadis et maintenant » sera consacrée aux métiers et traditions d'autrefois comme les travaux liés aux cultures des châtaignes, de la vigne, mais aussi à l'élevage des animaux ou des vers à soie.

2) SÉCURISATION DES FILS NUS AU HAMEAU DU SOLLIER

Les travaux de la Croix des Vents ont commencé.

Le changement des fils de basse tension et les poteaux sont en cours de réalisation.

3) LA CARTE COMMUNALE

L'élaboration de la carte communale se poursuit. Une présentation de l'évolution du dossier sera faite par le cabinet devant le conseil municipal le 08 septembre 2020.

ANNONCES DIVERSES

LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de la commune nous informe qu'en raison des mesures sanitaires liées au coronavirus toutes les manifestations prévues en 2020 sont annulées. Le comité étudie un calendrier des manifestations pour 2021 si la situation sanitaire le permet.

11 NOVEMBRE 2020 :

À l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre, une exposition sur les soldats soustellois disparus pendant la guerre de 1914-1918 sera présentée au public dans la salle polyvalente.

Si vous avez des renseignements ou des photos des soldats disparus figurant sur la plaque commémorative ci-jointe nous vous invitons à les faire parvenir à la Mairie.



RAPPEL Obligation Légale de Débroussaillage



Le débroussaillage autour des maisons est une obligation pour tous les propriétaires.

ci contre l'incendie à SOUSTELLE du 22 /07/2020 (voir les détails des obligations des propriétaires sur le site officiel de la commune)

PONT DU GARD



La commune de Soustelle ayant signé la convention « communes gardoises », les habitants de notre commune peuvent bénéficier des avantages suivants : gratuité des entrées au site, au musée et au parking (voir les détails sur le site officiel de la commune).

LE SERVICE DES EAUX D'ALÈS AGGLOMÉRATION

Depuis le 01 janvier 2020 le service des eaux est géré par la Régie des Eaux de l'Agglomération Alésienne. En effet dès maintenant pour toutes vos questions concernant la gestion des eaux vous devez contacter la **R.E.A.A.L** au 04.66.54.30.90 et cela 24 heures sur 24 et 7jours / 7. Nous avons pu constater, suite à deux incidents survenus en juin, que ce service est très réactif et fonctionne de façon satisfaisante.



Vue des « faïsses » (bancels) à Arbousse

INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat mairie : 04.66.30.00.09

Horaires de la mairie : mardi après-midi de 14 h à 18 h, et vendredi matin de 8 h à 12 h

Nouveau site officiel internet : soustelle.fr

Horaires de la bibliothèque : tous les premiers samedis de chaque mois 14 à 16h d'octobre à mai et de juin à septembre de 16 à 18 h.

Correspondante Midi Libre : M^{me} WAKIM Anaïs
tel 06.63.57.34.00

Le nouveau service des eaux :

R.E.A.A.L 17-19 rue du général de Cambis ALÈS (04.66.54.30.90)